

Sachdokumentation:

Signatur: DS 1988

Permalink: [www.sachdokumentation.ch/bestand/ds/1988](http://www.sachdokumentation.ch/bestand/ds/1988)



### Nutzungsbestimmungen

Dieses elektronische Dokument wird vom Schweizerischen Sozialarchiv zur Verfügung gestellt. Es kann in der angebotenen Form für den Eigengebrauch reproduziert und genutzt werden (private Verwendung, inkl. Lehre und Forschung). Für das Einhalten der urheberrechtlichen Bestimmungen ist der/die Nutzer/in verantwortlich. Jede Verwendung muss mit einem Quellennachweis versehen sein.

### Zitierweise für graue Literatur

Elektronische Broschüren und Flugschriften (DS) aus den Dossiers der Sachdokumentation des Sozialarchivs werden gemäss den üblichen Zitierrichtlinien für wissenschaftliche Literatur wenn möglich einzeln zitiert. Es ist jedoch sinnvoll, die verwendeten thematischen Dossiers ebenfalls zu zitieren. Anzugeben sind demnach die Signatur des einzelnen Dokuments sowie das zugehörige Dossier.



**Die Gewerkschaft.  
Le Syndicat.  
Il Sindacato.**

Discours 1er mai, Bienne

**Véronique Polito, membre comité directeur Unia**

(Seul le texte prononcé fait foi.)

Chères & chers camarades,

De toute ma vie, je n'ai jamais entendu parlé autant de « la grève » que ces derniers mois. Quant on ne parle pas de « la grève du climat », alors on parle de « la grève des femmes ». Et inversement. Que ce soit dans les journaux ou à la télévision, la « grève » fait régulièrement la une en Suisse romande. Mais même si la grève semble être dans toutes les bouches, nous vivons dans un pays où la grève fait peur.

A ce sujet, j'aimerais vous raconter une petite histoire :

J'habite le canton de Fribourg. Ce canton est un des rares cantons à avoir déclaré la grève du climat illicite : la participation des élèves à la grève est considéré comme une absence non justifiée passible de sanctions. Pour ne pas enfreindre les règles, ma fille de 13 ans avait donc renoncé à participer à la grève le 15 mars. Retournement de situation : la veille, ma fille me téléphone et me dit : « maman, si tu signes une décharge, on m'a dit à l'école que je pourrais participer à la grève. Est-ce que tu es d'accord ? ». Je lui ai répondu : « Bien entendu, mais à une condition : tu dois convaincre 2-3 de tes copines de classe de venir avec toi, parce que la première règle à respecter quand on fait la grève, c'est de ne jamais faire grève seule ». Quelques « WhatsApp » plus tard, ma fille avait organisé trois copines pour venir avec elle et j'ai donc signé la décharge.

Le 15 mars, nous avons appris à la télévision que plus de 50'000 jeunes avaient suivi l'appel à la grève et étaient descendus dans la rue. Beaucoup étaient en grève pour la première fois. Rarement j'ai vu ma fille aussi excitée et si fière d'elle-même, fière d'être descendue dans la rue, d'avoir eu le courage de faire grève pour un meilleur avenir et pour sauver la planète.

Cette histoire m'a donné beaucoup d'énergie et de courage pour le 14 juin. Je me suis dit : si les jeunes générations, en particulier les jeunes filles, sont capable de se mobiliser et de prendre leur destin en main, il n'y a aucune raison pour que les femmes n'y arrivent pas.

En achetant le journal samedi dernier sur lequel le 14 juin faisait les gros titres, j'ai demandé à la vendeuse du kiosque si elle comptait participer au mouvement de grève. Cette vendeuse, à quelques mois seulement de la retraite, m'a répondu : « mon patron ne sera certainement pas d'accord ». Evidemment ! depuis plusieurs semaines, les journaux nous bassinent avec la question de savoir si la grève des femmes est licite ou non. Si nous, les femmes, nous avons le DROIT, ou pas, d'éteindre notre ordinateur, de poser notre crayon, notre ciseau, d'enlever notre blouse ou notre tablier, juste pour une ou deux heures, le temps de descendre dans la rue pour exiger que NOS DROITS soient enfin respectés.

Bien évidemment que le patronat ne va pas activement soutenir la grève des femmes : pourquoi les patrons s'engageraient pour l'égalité des sexes, alors que depuis des décennies, on leur permet d'engager les femmes au rabais sans craindre d'être chopés et sanctionnés ? 20% de salaire en

moins en moyenne, c'est ce qu'épargne le patronat d'année en année sur le dos des femmes dans l'économie privée. Sur ces 20% d'écart salarial, plus de 40% sont purement liés au sexe ! C'est plus de 7800 francs chaque année qui échappent aux femmes et à leurs familles.

Selon les dernières statistiques fédérales, au lieu de reculer cette discrimination a même augmenté. Et, contrairement à ce que beaucoup aimeraient croire, plus les femmes sont jeunes, plus elles sont discriminées sur le marché du travail. Cela signifie que la discrimination n'est pas prête de disparaître : nos filles en feront les frais tout comme nos mères et nous-mêmes en avons fait les frais ! Et c'est sans compter les temps partiels, le cumul des petits emplois, le travail sur appel, les horaires irréguliers qui concernent surtout les femmes et qui font que tant de femmes dépendent leur vie durant de leur conjoint pour subvenir à leurs besoins.

Dans ces conditions, il est cynique de prétendre que le 14 juin les femmes n'ont pas le DROIT de faire grève pour défendre LEURS DROITS... des droits qui, de jour en jour, d'année en année, de décennies en décennies, sont bafoués. La « paix du travail » n'a aucun sens pour les femmes tant que les inégalités salariales et le sexisme au travail persistent. Le droit de grève est un droit inaliénable ancré dans les conventions internationales et la Constitution fédérale. Par contre, le droit d'exploiter et de pratiquer systématiquement la sous-enchère salariale avec les femmes n'est inscrit dans aucune loi... c'est un droit que s'octroient ceux qui se s'estiment au-dessus des lois.

Nous les femmes, nous ne devons pas nous laisser intimider. Nous n'avons pas à « mendier » pour que nos droits soient respectés. Ce que nous voulons, n'est pas sorcier :

- Etre payées correctement pour notre travail et pouvoir, avec notre famille, mieux vivre de notre salaire.
- Avoir des horaires de travail planifiables, des soirées et des week-end libres pour assumer les tâches éducatives et profiter de la vie.
- Avoir la possibilité de partager les tâches ménagères et assumer la charge mentale avec notre conjoint ou notre partenaire.
- Avoir des contrôles dans les entreprises qui permettent d'assurer des conditions d'engagement équitables aux femmes et aux hommes, suisses ou étrangères.
- Travailler, prendre le bus, le train ou simplement marcher dans la rue sans avoir peur d'être importunée ou harcelée.
- Avoir une retraite digne, même si on a cumulé les petits jobs ou interrompu son activité professionnelle pour la famille.

Chères et chers camarades,

Les femmes ont fait grève une première fois en 1991. Depuis les femmes ont obtenu un congé maternité de 14 semaines et l'avortement n'est plus un crime. Mais les inégalités et le sexisme persistent. Les syndicats ont passé de nombreuses années à « dialoguer » avec les patrons pour que l'égalité salariale deviennent une réalité pour les femmes. Résultat : en la matière, les jeunes femmes de moins de 30 ans sont aujourd'hui plus discriminées que leurs aînées qui ont lutté avant elles !

Mesdames, la grève n'est ni un tabou, ni un crime. C'est un moyen légitime pour faire avancer les bonnes causes... Les femmes et les jeunes sont aujourd'hui le moteur du changement. Si des jeunes filles de 13 ans ont le courage de faire grève et de descendre dans la rue pour sauver la planète, pourquoi nous, les femmes, devrions-nous plier les genoux et subir le dictat de ceux qui croient être au-dessus des lois ?

Le 14 juin, c'est NOTRE jour... faites marcher votre WhatsApp, invitez vos collègues de travail, vos ami-e-s, femmes et hommes à vous rejoindre. En effet, plus on es nombreuses et nombreux, plus on rit !

Et comme dirait ma fille : « Je n'ai qu'une chose à te dire : Tiens-toi droite et fonce ! ».